

(Texte)

M. Wilfrid LaCroix (Québec-Montmorency): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il convient, dans un débat aussi important que celui-ci, de faire entendre une voix française.

Comme je me suis récemment prononcé en cette enceinte sur le débat qui nous intéresse actuellement et que j'ai déjà fait connaître mon attitude à ce sujet, j'ai l'intention d'être très bref.

Je suis convaincu qu'il faut prendre le plus rapidement possible les mesures propres à stabiliser le coût de la vie et à enrayer l'inflation; je crains même qu'il ne soit déjà trop tard.

Le pouvoir d'achat de notre dollar est tombé à environ 56c. et je suis persuadé que cela est le corollaire d'une prise de profits exagérés de la part des intermédiaires qui s'interposent entre le producteur et le consommateur.

Aujourd'hui plus que jamais dans notre pays, la plus grande partie du pouvoir d'achat et de distribution des marchandises essentielles à l'existence est entre les mains des grands monopoles qui, en conséquence du pouvoir d'achat qu'ils possèdent, peuvent accumuler des stocks formidables et en commander la distribution au moment qu'ils jugent favorable à leur prise de profit. Ces cartels ont été édifiés grâce à notre législation.

D'ailleurs, si l'on se donne la peine d'étudier l'écart entre le prix payé aux producteurs et celui que paie le consommateur, on s'étonne des profits formidables que réalisent les intermédiaires.

Comment voulez-vous réduire le prix de revient dans le domaine de l'aviculture, par exemple, lorsqu'on constate que nos cultivateurs sont obligés de payer un prix exorbitant pour les moulées, conséquence de l'attitude du trust des meuneries, dénoncé dans le rapport McGregor.

Durant la dernière guerre, le Gouvernement avait mis l'embargo sur l'exportation du bétail aux États-Unis afin d'aider la population de l'Angleterre à se nourrir à un prix raisonnable. Personne, que je sache, n'a alors protesté et prétendu que cela était de nature à nuire à nos relations commerciales avec les États-Unis. Des régies, s'ajoutant à cette mesure, avaient alors permis à notre population de se procurer du steak, par exemple, à un prix raisonnable.

Il est reconnu que les salaires payés aux États-Unis sont supérieurs aux nôtres et permettent aux Américains de râfler sur notre marché une grande partie du bétail qui, normalement, serait vendu au consommateur canadien.

[M. l'Orateur suppléant.]

Le Gouvernement n'a pas hésité, durant la dernière guerre et même après, à mettre un embargo sur l'exportation des animaux aux États-Unis, pour aider à nourrir les Anglais. Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de lui demander à mon tour de rétablir cet embargo ou, du moins, de ne permettre l'exportation que d'une partie de notre bétail canadien. Le Gouvernement aurait ainsi, envers les consommateurs canadiens, les mêmes égards qu'il a eus envers les Anglais avant la suppression de l'embargo, et cela permettrait à nos concitoyens de boucler leur budget.

Je comprends que cela ne plaira pas aux trusts qui, au Canada, dirigent l'achat et la distribution dans ce domaine, mais cela sera sûrement de nature à protéger notre population contre l'exploitation d'un capitalisme sans âme.

Je comprends que les capitalistes, qui ont la maîtrise de l'entrepôt au Canada, ont avantage à continuer la lutte formidable dans laquelle ils se sont engagés afin d'éloigner le plus possible la date de l'établissement des régies, car, entre temps, ils pourront entreposer une plus grande quantité de marchandises, qu'ils vendront à prix astronomique, en toute sécurité, puisque, lors de la préparation du dernier budget, on n'a pas cru bon de rétablir la taxation sur les excédents de bénéfices. Devons-nous toujours nous soumettre aux dictées de la haute finance?

Pour les raisons que je viens de donner et après avoir lu attentivement l'amendement du chef de l'opposition (M. Drew), je le cite:

La Chambre est d'avis que vu l'augmentation mensuelle la plus considérable qu'ait accusée le coût de la vie, augmentation annoncée mercredi dernier à l'égard du mois de février et qui atteint un sommet ruineux de 179.7, il y a lieu d'examiner immédiatement l'à-propos d'adopter des mesures appropriées en vue d'empêcher le coût de la vie de monter et d'enrayer l'inflation.

J'en suis venu à la conclusion qu'il était de mon devoir de voter pour cet amendement, non pas parce que je crois à la sincérité du parti conservateur-progressiste qui a déjà prouvé à la Chambre, à maintes reprises, qu'il avait parti lié avec les cartels, mais parce que l'amendement, tel que rédigé, reflète mon opinion et que d'autre part, je sais que le parti libéral respecte l'opinion de ses partisans, même s'ils ne partagent pas, à certains moments, l'avis du Gouvernement.

(Traduction)

M. H. O. White (Middlesex-Est): Je ne m'étais pas proposé, monsieur l'Orateur, de participer à la discussion. J'ai changé d'avis lorsque l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a fait quelques observations au sujet du prix élevé des ali-